

Article paru le 2 avril 2019

Nouveau dispositif de tri des déchets

Afin de préserver l'environnement, le port de plaisance de Frontignan vient de mettre en place un nouveau dispositif de tri. C'est le fruit d'une signature avec la société EcoDDS, d'une convention relative à la mise en place d'un dispositif expérimental de collecte de déchets chimiques d'entretien et rénovation des bateaux (peintures, antifouling, gel coat, résine, mastic, colles...) utilisés habituellement par les plaisanciers. La société EcoDDS a fourni gratuitement la borne de récupération de ces déchets et assure

leur reprise et leur traitement. Le port de Frontignan est ainsi le 1er de Méditerranée à s'engager avec vous dans ce dispositif. Cette borne de collecte Plaisancier propre vient d'être installée à la déchetterie Point propre de la zone technique du port. Les consignes de tri y sont affichées. Ladite borne de collecte Plaisanciers propres. ■